

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 12 MAI 2026 (validé en réunion de conseil du 10 juin 2026)

Étaient présents : Mr CHAMPAGNE, Maire - Mme DOUDARD - Mr LORY - Mme BOURCIN et Mr CHARLOT, Adjoints au Maire - Mr MARGOTTIN - Mme LEVANNIER - Mr LERAY - Mr GÉRAULT - Mr DESTOUCHES - Mme BUCHARD - Mme ROUZIERE - Mme DUVAL et Mr LOURDAIS et Mme FEILLER

VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES POUR L'ANNÉE 2026

Les membres du Conseil Municipal votent à l'unanimité les subventions pour l'année 2026 et fixent la liste des bénéficiaires ainsi qu'il suit :

Coopérative scolaire de l'école publique de Montaudin (OCCE)	1 200,00 €
EPSL (Écoles Publiques du Secteur Scolaire de Landivy)	858,00 €
Larchamp Montaudin Football Club	900,00 €
Bocage Cycliste Mayennais	700,00 €
Compagnie Théâtrale « Les Saltimbanques »	460,00 €
Association « Festival Arlequin & Cie »	150,00 €
Team Cycliste Montaudinois	500,00 €
Amicale des AFN de Montaudin	255,00 €
Association Tennis de Table Larchamp-Montaudin (1)	400,00 €
GDON de Montaudin	350,00 €
Société de Chasse MONTAUDIN-ST ELLIER-ST BERTHEVIN LA TANNIERE	350,00 €
Association parents élèves de l'école publique « Auguste Lécuyer » (2)	500,00 €
Association parents élèves RPI Ecoles Sacré Cœur et Ste Marguerite	500,00 €
Association des jeunes de Montaudin	1 000,00 €
La Montaudinoise (3)	400,00 €
Association de pêche de la Futaie (AAPPMA LA FUTAIE) (4)	200,00 €
Génération Mouvement – Le Club de l'Espoir	400,00 €
Amicale des sapeurs-pompiers de LARCHAMP	250,00 €
Association de la confrérie du St Esprit de ST BERTHEVIN LA TANNIERE	60,00 €
AS LARCHAMP VTT	300,00 €
Association Sportive Gorronnaise (ASG)	100,00 €
Asso Familles rurales de Pontmain (section randonneurs du Bocage)	50,00 €
UDAF de la Mayenne	100,00 €
Lycée Jean-Baptiste LE TAILLANDIER	50,00 €
Ligue contre le cancer – Comité de la Mayenne	50,00 €
Téléthon 53	50,00 €
Secours Catholique de la Mayenne	50,00 €
Les restaurants du cœur de la Mayenne	50,00 €
TOTAL DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	10 233,00 €

Le conseil municipal vote également les subventions exceptionnelles suivantes :

↳ Demande du BCM (Bocage Cycliste Mayennais) :

Accord d'une subvention exceptionnelle de 1 185 € correspondant aux frais engagés pour l'organisation des courses du dimanche 07 juin prochain ainsi que le règlement des dépenses liées à la restauration du soir pour les bénévoles.

↳ Demande de l'EHPAD « Eugène Marie » :

Accord d'une subvention exceptionnelle de 700 € pour le voyage organisé pour 14 résidents du 15 au 19 juin à Baguer Pican (35).

Pour information, 2 subventions exceptionnelles ont été accordées en amont de cette réunion :

- à l'école publique de Montaudin pour le voyage scolaire des 29 et 30 juin prochain pour la somme de 2 500 € (accordé en conseil municipal du 10 février 2026).
- au club de l'espoir de Montaudin pour l'organisation du repas à l'occasion du 50^{ème} anniversaire pour la somme de 200 € (accordé en conseil municipal du 10 mars 2026).

SUBVENTIONS DEPARTEMENTALES

Monsieur le Maire fait savoir :

↳ Que le solde de la subvention départementale au titre du contrat de territoire 2023-2025 d'un montant de 2 837 € peut être affectée aux travaux de rénovation du chemin rural qui s'élève à 16 170,50 € HT.

↳ Que la subvention départementale au titre du contrat de territoire 2026-2028 d'un montant de 14 355 € peut être affectée pour les travaux de rénovation de la mairie qui s'élève à 48 665,80 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de demander ces subventions sur les travaux retenus ci-dessus.

ELECTION DES MEMBRES DEVANT FAIRE PARTIE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le Conseil Municipal décide de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

Sont élus, à la majorité :

- Membres titulaires : François-Xavier CHARLOT - Cindy DUVAL et Christian MARGOTTIN
- Membres suppléants : Christophe DESTOUCHES - Michaël LERAY et Christelle BUCHARD

Suppléant du Président : Antoine GÉRAULT

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

La commission communale des impôts directs (CCID) est composée de 7 membres pour les communes de moins de 2 000 habitants : le Maire (ou son représentant) et 6 commissaires.

Les 6 commissaires, et leurs suppléants en nombre égal, sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste de contribuables en nombre double, dressée par le conseil municipal.

La liste de propositions établie par délibération du conseil municipal doit donc comporter 24 noms : 12 noms pour les commissaires titulaires et 12 noms pour les commissaires suppléants.

Les commissaires doivent être de nationalité française, avoir au moins 18 ans et être inscrits sur l'un des rôles d'impôts directs locaux dans la Commune.

Cette commission se réunit à la demande du Directeur Départemental des Finances Publiques (DDFIP) et analyse une fois par an la valeur locative des propriétés bâties et non bâties. Cette valeur locative sert de base au calcul des trois taxes principales (taxe d'habitation, taxe foncière non bâti, taxe foncière bâti).

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de dresser une liste de 24 noms, soit : Monique DOUDARD - Gérard LORY - Nathalie BOURCIN - François-Xavier CHARLOT - Jacky LOURDAIS - Colette LEVANNIER - Christophe DESTOUCHES - Cindy DUVAL - Michaël LERAY - Christian MARGOTTIN - Aurélie ROUZIERE - Pauline FEILLER - Victor FIAULT - Michel GESLIN - Anne-Sophie TAROT - François PLESSIS - Jean-Luc CHÉRAULT - Daniel COUPÉ - Laurent MÉRIENNE - Robert LABBÉ - Jean-Paul GALODÉ - Mickaël TRIGUEL - Lise BAZIN et Christelle LERAY.

CREATION DES COMMISSIONS COMMUNALES ET DESIGNATION DE LEURS MEMBRES

6 commissions municipales sont créées.

Il est rappelé que le Maire est le Président de droit de toutes les commissions.

1 - Commission économie, budget, finances :

MM DOUDARD Monique - LORY Gérard - BOURCIN Nathalie - CHARLOT François-Xavier - GÉRAULT Antoine et DESTOUCHES Christophe

2 - Commission voirie, agriculture, chemins ruraux, environnement :

MM LORY Gérard - BOURCIN Nathalie - DESTOUCHES Christophe - GÉRAULT Antoine et MARGOTTIN Christian

3 - Commission bâtiments communaux et habitat :

MM DOUDARD Monique - LORY Gérard - CHARLOT François-Xavier - LOURDAIS Jacky et MARGOTTIN Christian

4 - Commission cuisine centrale :

MM DOUDARD Monique - LOURDAIS Jacky - BUCHARD Christelle - DUVAL Cindy et MARGOTTIN Christian

5 - Commission communication, promotion, informations, culture, jeunesse, associations :

MM BOURCIN Nathalie - ROUZIERE Aurélie - DUVAL Cindy - BUCHARD Christelle et FEILLER Pauline

6 - Commission fleurissement, embellissement :

MM DOUDARD Monique - LORY Gérard - LEVANNIER Colette et LOURDAIS Jacky

Dans le cadre du projet de rénovation de l'école publique qui va démarrer cette année, le conseil municipal décide à l'unanimité de créer une commission temporaire dite « commission rénovation de l'école publique ».

Sont désignées au sein de cette commission :

MM DOUDARD Monique - CHARLOT François-Xavier - BOURCIN Nathalie - GÉRAULT Antoine - ROUZIERE Aurélie - DUVAL Cindy - FEILLER Pauline et DESTOUCHES Christophe

DESIGNATION DES DELEGUES COMMUNAUX AU SEIN DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES DE LA CCBM

Commissions	Représentants titulaires	Représentants suppléants
Economie - Emploi - Tourisme	Nathalie BOURCIN	Christophe DESTOUCHES
Propreté	Gérard LORY	Michaël LERAY
Petite enfance - Jeunesse	Cindy DUVAL	Aurélie ROUZIERE
Culture	Aurélie ROUZIERE	Christian MARGOTTIN
Solidarité - Habitat	François-Xavier CHARLOT	Christelle BUCHARD
Environnement	Christian MARGOTTIN	Christophe DESTOUCHES
Voirie	Gérard LORY	Michaël LERAY

Evaluation des transferts de charges	Représentant titulaire	Représentant suppléant
	Eric CHAMPAGNE, Maire	Cindy DUVAL

DESIGNATION D'UN ELU « CORRESPONDANT DE LA SECURITE ROUTIERE »

Vu la proposition de Nathalie BOURCIN de se porter candidate, le conseil municipal désigne **Nathalie BOURCIN** en tant qu'élue « correspondant sécurité routière ».

DESIGNATION D'UN ELU « CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS »

Vu la proposition de Christophe DESTOUCHES de se porter candidat, le conseil municipal désigne **Christophe DESTOUCHES** en tant qu'élue « correspondant incendie et secours ».

DESIGNATION D'UN ELU « CORRESPONDANT DEFENSE »

Vu la proposition de Christophe DESTOUCHES de se porter candidat, le conseil municipal désigne **Christophe DESTOUCHES** en tant que correspondant défense de la commune.

DESIGNATION D'UN ELU « DELEGUE CNAS (CENTRE NATIONAL D'ACTION SOCIALE) »

Vu la proposition de Cindy DUVAL de se porter candidate, le conseil municipal désigne **Cindy DUVAL** en tant qu'élue « déléguée du CNAS ».

DESIGNATION D'UN ELU « DELEGUE E-COLLECTIVITES »

Vu la proposition de Christian MARGOTTIN de se porter candidat, le conseil municipal désigne **Christian MARGOTTIN** en tant qu'élue « délégué e-collectivités ».

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER UN IMMEUBLE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le bien situé « 13, Rue du Point du Jour », cadastré section B n° 944 d'une superficie de 699 M2. Le Conseil Municipal n'use pas de son droit de préemption urbain pour ce bien.

INFORMATIONS DIVERSES

Projet de l'école publique :

Monsieur le Maire fait savoir qu'une réunion a eu lieu le 22 avril dernier en mairie en sa présence et celle des adjoints accompagnés de Mme CHAMARD-BOIS, cheffe de projet Village d'avenir et en visio avec des représentants de la Banque des territoires, du programme EduRénov et du bureau d'études Inddigo.

La commune souhaite engager des travaux de rénovation énergétique et d'adaptation fonctionnelle des locaux scolaires :

- Problématiques sur les accès et dessertes des classes (déambulation de salle en salle)
- Sanitaires dans la cour
- Manque d'espaces communs et de restauration dédiés au corps enseignant
- Manque de végétalisation dans la cour

Réflexions :

- Exploiter l'espace de l'ancien logement du directeur actuellement partiellement occupé (local de l'association des jeunes à l'étage).

- Créer un espace commun intergénérationnel avec l'EHPAD situé à proximité de l'école, en lieu et place de l'actuel préau des primaires.

En parallèle, étudier la rénovation énergétique de la salle d'activités (remplacement des huisseries, du chauffage, de la toiture).

Afin d'aider la commune à identifier les budgets d'investissements sur ces 2 projets de rénovation et établir un budget pluriannuel, le cabinet Inddigo propose de réaliser les prestations suivantes :

- Audit et faisabilité fonctionnelle du site scolaire
- Audits énergétiques du site scolaire et de la salle d'activités

Le coût de ces missions qui s'élèvent à 36 540 € TTC sont intégralement prises en charge par la Banque des Territoires via le programme EduRénov.

Cuisine centrale municipale :

Monsieur le Maire fait savoir que le poste de cuisinier(ère) est pourvu depuis le 06 mai dernier.

Mr DENOT du Cabinet ACR35 restituera le 23 juin prochain à 16 h 30, l'étude de faisabilité concernant la fermeture de la cuisine centrale le week-end. La commission cuisine centrale sera conviée à cette restitution.

f) Visite des bâtiments communaux : elle est fixée au lundi 1^{er} juin. Rendez-vous à 19 h à la mairie.

QUESTIONS DIVERSES

Intervention de Michaël LERAY :

Il rappelle que la circulation des camions et engins agricoles est toujours très problématique dans la Rue de Bretagne. Il est plus que nécessaire et urgent de travailler sur le sujet.

La Rue de Bretagne étant située sur une route départementale, il serait plus opportun de prendre l'attache du Département. Un rendez-vous, avec la commission voirie et le référent sécurité routière, sera sollicité près d'Olivier BOUHOURS, responsable de la gestion de la route sur le secteur Gorron-Ernée.

Dans le fil de la conversation, la modification de l'entrée de l'école publique a été évoquée. Afin de la sécuriser, il serait intéressant d'étudier la possibilité de réaliser cette entrée pour les parents et enfants par l'arrière de la salle des fêtes. A étudier.

Compte-rendu exact, vu par Mme Cindy DUVAL, la secrétaire de séance.